

COMMUNIQUE DE PRESSE POST ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE TENUE EN DATE DU 29 MAI 2018

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de la société COSUMAR, s'est réunie le mardi 29 mai 2018 à 11 heures au siège social, 8, Rue El Mouatamid Ibnou Abbad - Casablanca.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, se soldant par un bénéfice net de **897.740.377,05 DH**.

Les états de synthèse sociaux et consolidés de COSUMAR arrêtés au 31 décembre 2017 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée, n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées et a décidé de distribuer un dividende ordinaire de **10 DH** par action dont le paiement interviendra à partir du 21 juin 2018.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées et a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de **629.914.290 DH** à **944.871.430 DH** par la création de **31.495.714** actions nouvelles de valeur nominale de 10 DH chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires, à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes.

Il est à préciser que l'attribution de ces actions interviendra après la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2017.

Les résultats de vote sont disponibles sur le site internet de la société www.cosumar.co.ma, conformément aux dispositions du 4ème alinéa de l'article 136 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma

